

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)**

Séance du 07 avril 2021

<u>REPUBLIQUE FRANCAISE</u>			L'an deux mille vingt et un le sept du Mois d'Avril				
<u>DEPARTEMENT du CANTAL</u>							
Nombre de membres			A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.				
<table border="1"><thead><tr><th>Afférents au Conseil municipal</th><th>En exercice</th><th>Qui ont pris part à la délibération</th></tr></thead><tbody><tr><td>23</td><td>23</td><td>21</td></tr></tbody></table>	Afférents au Conseil municipal	En exercice		Qui ont pris part à la délibération	23	23	21
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération					
23	23	21					
Date de la convocation : 29 mars 2021 Date d'affichage : 29 mars 2021							
Vote : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0			<u>Présents par procuration</u> : Vanessa BESSON donne pouvoir à Gilles CHABRIER, Véronique BOREL donne pouvoir à Danielle ROLLAND, Roland VIDAL donne pouvoir à Jean BOUCHER, Robert PISSAVY donne pouvoir à Dimitri OCTAVIE				
			<u>Absent</u> : Laurent SAIGNIE, Béatrice THOMAS.				
			<u>Secrétaire de Séance</u> : Flore COUTURE				

OBJET : Budget eau et assainissement décision modificative n°1

La Mairie a créé l'opération « 020 Diagnostic assainissement » au budget primitif de l'eau et de l'assainissement 2021.

L'opération prévoit le diagnostic assainissement sur la commune afin de définir les priorités de travaux des 10 prochaines années.

Il est nécessaire de prévoir les crédits pour l'opération.

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/04/2021 015-200071702-20210414-DE_2021_069-BF

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE**

Approuve les mouvements de crédits suivants :

INVESTISSEMENT	BAISSE DES DEPENSES	AUGMENTATION DES DEPENSES
OPERATION 010 – REHABILITATION DE LA STATION D’EPURATION		
21562 – Service d’assainissement	69 899.98 €	
TOTAL OPERATION 010	69 899.98 €	
OPERATION 020 – DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT		
21562 – service d’assainissement		69 899.98 €
TOTAL OPERATION 020		69 899.98 €
TOTAL	69 899.98 €	69 899.98 €

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

Gilles CHABRIER

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

*Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante:
www.murat.fr*

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/04/2021 015-200071702-20210414-DE_2021_069-BF